

Rapport d'activité

2022

#comprendre
#agir
#évaluer
#avancer





Projet phare 2022

Suran - Villereversure

Les travaux réalisés restaurent un système vertueux avec une diversité écologique et une meilleure gestion du risque inondation.

LE MOT

DU PRÉSIDENT



La sécheresse de 2022 marquera nos esprits tout comme elle a marqué les rivières, les nappes mais aussi les activités du territoire du SR3A. Elle nous a rappelé qu'il était prioritaire d'agir au plus près et d'adapter notre territoire au changement climatique.

L'exercice de la compétence prévention des inondations sur le territoire du SR3A est monté en puissance en 2022 par la signature du programme des études préalables au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) par Madame la préfète de l'Ain et le lancement des diagnostics et études de danger sur les systèmes d'endiguement et ouvrage hydraulique relevant de la gestion du SR3A.

En parallèle, les actions de gestion des milieux aquatiques, de la ressource en eau et de la biodiversité à l'échelle du bassin-versant se poursuivent.

Enfin, le travail de la stratégie du SR3A a permis de définir la déclinaison à plusieurs échéances moyen (2023-2026) et long terme (2026-2032) en terme d'actions, de moyens humains et financiers associés. Il aboutit à un projet en lien avec les responsabilités partagées et définit les ressources nécessaires à l'exercice de la compétence transférée. Le projet est ambitieux pour un exercice des compétences utile et performant, mesuré pour une mise en œuvre organisée, planifiée et progressive, maîtrisée avec une évolution progressive, lissée et des moyens humains calibrés.

Je tiens à souligner l'implication de tous les délégués et de l'équipe technique dans les projets du SR3A.

Bonne lecture à tous.

Alain Sicard

Un syndicat une stratégie

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A), fusion de 4 syndicats de rivière existants, a vu le jour le 1^{er} janvier 2018 afin de gérer et préserver la ressource eau à une échelle cohérente de bassin-versant et selon une stratégie unique.

Une structure 1 - la présentation

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) est un syndicat mixte compétent dans la **GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations** (GEMAPI) par transfert de compétences de 7 intercommunalités.

Il agit pour le maintien et l'amélioration de la qualité écologique des rivières et ripisylves, des lacs et zones humides; la prévention des inondations, la protection et la conservation de la ressource eau. C'est également l'animation, la sensibilisation et la concertation dans ses domaines de compétences.

Le **SR3A est financé par la cotisation de ses membres** (communautés de communes et d'agglomérations) et les subventions (Agence de l'eau, conseils départementaux, région, État, Europe). La cotisation est basée sur le nombre d'habitants au prorata du bassin-versant. Pour 2022, elle a été de 6,40 €/habitant.

Enfin, le SR3A a reçu la **labellisation** Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau « **EPAGE** » en 2019, devenant le 1^{er} dans le bassin Rhône Méditerranée et Corse. C'est une reconnaissance de l'adaptation de son échelle de travail et de ses capacités techniques et financières en adéquation avec les défis à relever.

Bassins-versants

- Suran
- Lange et Oignin
- Albarine
- Vallée de l'Ain, de l'aval du barrage de Coiselet à sa confluence avec le Rhône
- Rhône et ses affluents rive droite de Lhuis à Saint-Maurice-de-Gourdans

Territoires

- Haut-Bugey Agglomération
- Grand Bourg Agglomération
- Communauté de Communes:
 - Dombes
 - Plaine de l'Ain
 - Rives de l'Ain Pays du Cerdon
 - Terre d'Émeraude
 - Porte du Jura



avec des compétences

2 - les missions

Ce que dit la loi

Sur la base de l'article L211-7 du code de l'environnement, les membres donnent compétence au syndicat pour entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence sur les bassins-versants de son périmètre.

 **En savoir plus**



Restaurer les fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques

Le SR3A mène des opérations de restauration, d'entretien et de protection des zones humides, des cours d'eau ou des plans d'eau et des écosystèmes aquatiques.

Planifier et anticiper, prévenir les inondations

Le SR3A accompagne les collectivités locales dans leur politique d'aménagement et d'urbanisme. Il observe le territoire, informe des enjeux, porte des solutions ou des expérimentations et accompagne leur réalisation.

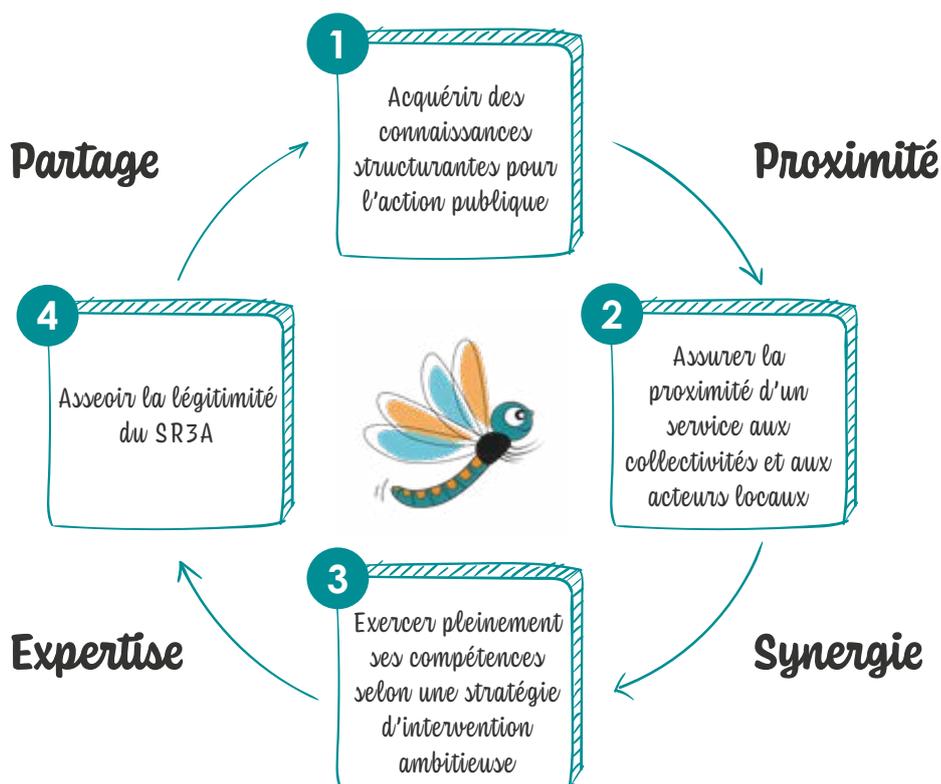
Contribuer à la qualité et la quantité de l'eau

Le SR3A, par son Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) et sa participation active à la cellule d'alerte, contribue pleinement à la qualité et à la quantité des eaux superficielles et souterraines.

Connaître et faire connaître

Le SR3A contribue à la documentation scientifique et à la vulgarisation et se donne pour mission de sensibiliser les usagers et les habitants aux services écosystémiques des milieux aquatiques.

et une manière de faire 3 - les axes de la stratégie



Un syndicat des équipes

Le syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents est administré par un comité syndical, placé sous la conduite du président, composé en 2021 de 37 délégués titulaires et 37 suppléants.

Une équipe d'élus 1 - les délégués titulaires

Grand Bourg Agglomération:

- Marc BAVOUX, Jordan GIRERD, Bernard PRIN

Communauté de Communes de la Dombes:

- Gilles DUBOIS, Jean-Pierre HUMBERT

Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain:

- Daniel BÉGUET, Alain BEL, Gilbert BOUCHON, Hélène BROUSSE, Philippe DEYGOUT, Jean-Pierre GAGNE, Françoise GIRAUDET, Bernard GUERS, Gisèle LEVRAT, Florian MALARD, Gilles MARAND, Jean PEYSSON, Marie-Céline RAY, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Fabien THOMAZET

Communauté de Communes Porte du Jura:

- Claude GRÉA

Communauté de Communes Terre d'Émeraude:

- Rémy BUNOD, Jean-Luc GUERIN

Communauté de Communes Rive de l'Ain Pays du Cerdon:

- Alain SICARD, Béatrice de VECCHI, Daniel MARTIN-FERRER, Frédéric MONGHAL

Haut-Bugey Agglomération:

- Alain AUBOEUF, Arlette BERGER, Laurent COMTET, Dominique DELAGNEAU, Marianne DUBARE, Jean-Pierre DUPARCHY, Noël DUPONT, Julien ISSARTEL, Stéphane MARTINAND, Étienne RAVOT

Le **bureau exécutif**, composé de 11 membres, prépare les décisions du comité syndical. Il est constitué du président et de ses quatre vice-présidents ainsi que de Daniel BÉGUET, Hélène BROUSSE, Dominique DELAGNEAU, Jean-Luc GUERIN, Jean-Pierre HUMBERT et Stéphane MARTINAND.



Alain SICARD

Président



Bernard PRIN

Vice-président Suran



Jean PEYSSON

Vice-président
Albarine - Affluents
du Rhône



Jean-Pierre GAGNE

Vice-président
Basse Vallée de l'Ain -
Rhône



Noël DUPONT

Vice-président
Lange-Oignin



11

bureaux



5 comités
syndicaux

🔗 Les délégués suppléants



24

commissions

et une équipe technique

2 - les agents

 L'organigramme



Willy BERTIN

Chargé de projet
Observatoire des milieux
et Géomaticien - Analyste



Mathilde BUFFAVAND

Secrétaire administrative
- Accueil



Caroline FOLLINET*

Directrice adjointe -
Maîtrise d'ouvrage



Cyril FRÉQUELIN

Animateur territorial
Suran, Lange-Oignin,
Gorges de l'Ain



Anne GANGLOFF

Chargée de projet
Prévention des
Inondations



Mickaël LE GALL

Chargé de projet NATURA
2000 BVA**
Confluence Ain-Rhône



Gaëlle LE BÉCHEC

Chargée de projet
Quantité-Qualité
ressources en eau



Océane GUIGNARD

Chargée de projet
Communication



Émilie GENELOT

Chargée de projet
Continuités écologiques



Béatrice LEBLANC

Chargée de projet SAGE
/ Animatrice de la CLE
BVA**



Samuel MONNET

Animateur territorial
Albarine, BVA**, Rhône et
affluents



Carole SORIA

Comptable

*Arrivée en cours
d'année 2022

**Basse Vallée
de l'Ain



Nicolas VOISIN

Chargé de projet
Réfèrent Zones Humides



Benjamin TROTET

Chargé de Projet
Réfèrent Entretien



Céline THICOÏPÉ

Directrice

Ils nous ont quittés en 2022 pour de nouvelles aventures professionnelles : Florent PELLIZZARO et Amélie BLANC--CONTET

En 2022, 4 stagiaires :

- Ophélie BOVRISSE, en Master « Biodiversité et Écologie », était chargée de la biodiversité pour l'étude des amphibiens
- Éloïse JONES, en Licence « Expertise

naturaliste des milieux », était en charge de la biodiversité pour l'EBF du Suran

- Paulin ROUSSET, en Master gestion de l'environnement, était en charge du suivi multiparamètres de la basse rivière d'Ain et soutien technique à la cellule d'alerte estivale
- Guillaume NEUFCEUR, en Bac Professionnel « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » a contribué aux missions du SR3A.

» Acquérir des connaissances structurer l'action publique

La définition des 1- espaces de bon fonctionnement

Le SR3A a décidé de définir les Espaces de Bon Fonctionnement (EBF) sur l'ensemble de son bassin-versant. Ils visent à réduire la vulnérabilité de la population lors des périodes de sécheresse et à limiter les risques d'inondation tout en garantissant la possibilité de bénéficier des services rendus par les milieux aquatiques.

Sur le bassin-versant du **Lange-Oignin**, en 2022 le SR3A, en partenariat avec Haut Bugey Agglomération, est allé à la rencontre des communes pour échanger sur les prescriptions d'urbanisme qui pourraient être mises en œuvre au sein des EBF concertés.

Sur le bassin-versant du **Suran**, début 2022, après des relevés topographiques nécessaires à la construction du modèle hydraulique, des connaissances de terrain sur la biodiversité, ont permis d'approfondir la réflexion sur le volet « enveloppe écologique ». Elle s'est concentrée sur 3 objets d'étude :

- Les points d'eau : mares, mais également lavoirs et bassins susceptibles d'accueillir des espèces intéressantes ;
- Les drains : selon les modalités d'entretien et bien qu'étant impactants pour les zones humides, ces derniers peuvent être fréquentés par des espèces protégées ;
- La ripisylve : l'Indice de Biodiversité et de Connectivité a été calculé sur un échantillon de tronçons représentatifs du bassin-versant.

Une phase de concertation s'est déroulée en cours d'année avec l'ensemble des acteurs du territoire (communes, EPCI, pêcheurs, chasseurs, monde agricole...). Elle a permis de conforter le diagnostic du territoire, d'identifier les enjeux ainsi que les objectifs opérationnels.

Dans le prolongement des démarches portées sur le Suran et le Lange-Oignin, le SR3A a démarré une étude similaire pour la définition de l'EBF de l'**Albarine** et de ses principaux affluents. Plusieurs étapes (technique, concertation) jalonnent cette démarche pour aboutir à une **vision partagée de l'espace qu'il convient de laisser à la rivière.**



Quelles actions de restauration ?
Parmi les solutions, la régénération de la ripisylve avec les plantations d'espèces locales.

L'IBC ?

Pour évaluer la qualité de la biodiversité et la fonctionnalité des ripisylves, il existe un indice de biodiversité et de connectivité des ripisylves. Il est calculé en prenant en compte divers facteurs mesurés sur le terrain :

- le peuplement et sa gestion : végétation et habitats
- le contexte : histoire et milieu
- les perturbations du milieu : espèces envahissantes
- la connectivité, etc.

[En savoir plus](#)





L'étude prospective

2 - Ain Aval 2050

Eu égard au changement climatique, à la croissance démographique, aux usages actuels et futurs de l'eau et de l'état de la ressource en eau, le SR3A s'engage dans une **étude de prospective à l'échelle de son territoire**.

Cette démarche innovante permet :

- De préciser les impacts sur l'eau et les milieux aquatiques déjà pressentis ;
- De dégager les actions d'adaptation les plus pertinentes pour le territoire ;
- D'assurer la cohérence des actions du SR3A et celles de la Commission Locale de l'Eau ;
- D'alimenter la prochaine révision du SAGE

Concrètement, cette analyse aboutira à la coconstruction d'une stratégie d'adaptation

visant à réduire la vulnérabilité du territoire et de ses activités socio-économiques tout en préservant la ressource en eau et les milieux aquatiques et humides.

Cette stratégie globale sera déclinée de manière opérationnelle via un plan d'actions qui alimentera non seulement la probable révision du SAGE Basse Vallée de l'Ain mais également de nouveaux projets issus du domaine de compétences du SR3A.

En 2022, le cahier des charges de l'étude a été élaboré, en concertation avec les différents acteurs du territoire, et la consultation a été lancée. L'étude est prévue sur 21 mois, sur 2023-2024.

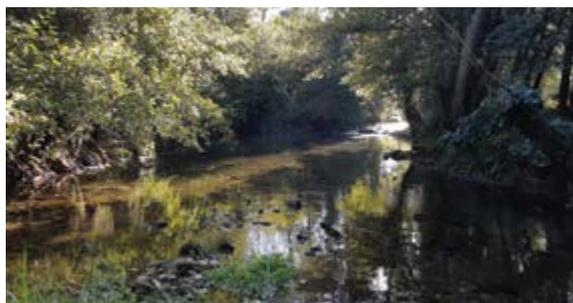
Le plan de gestion stratégique des 3- zones humides

L'année 2022 a été consacrée à la définition d'une version dite zéro d'un **Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides**. Il constitue le premier outil d'analyse globale des milieux humides à l'échelle du SR3A. Les objectifs de ce plan sont de :

- Définir les axes restauration et de conservation des milieux humides de son territoire ;
- Hiérarchiser l'intérêt à intervenir sur les différentes entités selon leurs contributions à la régulation des crues, le soutien d'étiage, l'épuration des eaux, les menaces, etc. ;
- Mettre en gestion des sites très prioritaires ;

Pour ce faire, le SR3A s'est servi d'un outil développé par le Pôle Milieu Humide de Bourgogne- Franche-Comté. Après une rencontre et une validation avec les élus locaux, 3 zones seront étudiées en 2023 pour définir un plan de gestion concerté en 2024 :

- Les forêts humides relictuelles des bords de Rhône entre Lagnieu et Saint Vulbas,
- Les forêts et prairies humides à la confluence du Lange, de l'Oignin et de l'exutoire du lac de Nantua,
- Le bras du Lac entre Ambérieu-en-Bugey et Douvres.



» Acquérir des connaissances *structurer l'action publique*



Les actions de gestion du *4- risque inondation*

Déployé à l'échelle du bassin-versant du SR3A, le **Programme d'Actions de Prévention des Inondations** (PAPI) vise à réduire la vulnérabilité du territoire et à limiter les conséquences des inondations.

La 1^{re} étape de cette démarche, appelée **Programme d'Études Préalables** (PEP), est un **diagnostic du territoire** en matière de risque et l'élaboration d'un programme d'études permettant d'approfondir les connaissances. L'objectif est de disposer des savoirs suffisants pour concevoir une stratégie d'intervention et un programme de travaux et d'animation. En parallèle à ces études, des actions sur l'information préventive, la gestion de crise et l'intégration de la connaissance du risque inondation dans l'aménagement du territoire sont prévues.



Le dossier de candidature du PEP, réalisé en 2022, se décline en 3 parties « Diagnostic », « Stratégie » et « Plan d'actions ». Il a été validé en octobre 2022 par Mme la Préfète de l'Ain lors du lancement du PAPI Ain Aval et Affluents.

Les 7 axes du PAPI

- 1 - Connaissance de l'aléa et conscience du risque
- 2 - Dispositifs de mesures et diffusion des données
- 3 - Plans communaux de sauvegarde et appui aux collectivités
- 4 - PPRI; Concertation et aménagement du territoire
- 5 - Connaissance et réduction de la vulnérabilité
- 6 - Ralentissement dynamique et restauration des zones humides
- 7 - Renforcement de digues et bassins écrêteurs

Diagnostic	Stratégie	Plan d'actions
<ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques hydrographiques et historiques du périmètre d'études, - Un diagnostic des sous bassins au regard des risques d'inondation identifiés, - Les enjeux exposés dans les zones urbaines, - Un état des lieux de la conscience du risque, - L'identification et la priorisation des besoins de connaissances complémentaires; 	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion du risque inondation qui sera mise en œuvre dans le cadre du Programme d'Études Préalables. Basée sur trois critères principaux: les secteurs à forte vulnérabilité, la connaissance nécessaire à l'échelle SR3A, la culture partagée sur le risque d'inondation; 	<ul style="list-style-type: none"> - Le programme d'actions décliné sur la période 2022-2025 - Analyse de la compatibilité avec les objectifs et les dispositions fixés par les documents cadres de la directive inondation (PGRI) et de la directive-cadre sur l'Eau (SDAGE, SAGE) - Le planning de réalisation, le plan de financement et les moyens humains.

Les études de danger

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, le syndicat réalise des études réglementaires sur les ouvrages hydrauliques de protection contre les inondations dont il a la gestion: digues, bassins d'écrêtement de crue, barrage, etc. Ces études, en s'appuyant sur des connaissances fines des ouvrages et de leur rôle, permettront, pour chaque système d'endiguement de définir et de garantir un niveau de protection et la zone protégée contre le risque d'inondation. Ces engagements seront formalisés par des demandes d'autorisation environnementale à déposer auprès des services de l'État en 2023.

En 2022, le syndicat a poursuivi les études de deux systèmes d'endiguement Morette et Bottières et lancer les études sur les six autres systèmes d'endiguements et l'ouvrage hydraulique du territoire, afin de déposer les demandes d'autorisation environnementale.

Les financements

Le coût prévisionnel des 36 actions est estimé à 2 123 000 € HT pour la période octobre 2022 – 2025 :

- Un soutien financier important est apporté par l'État au travers du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs dit « Fonds Barnier ». Il sera mobilisé sur l'ensemble des axes à hauteur de 50 %, hormis l'axe 3.
- L'agence de l'Eau RMC devrait également apporter son soutien financier à hauteur de 25 % sur l'axe 6 dans la mesure où les propositions d'actions intègrent des Solutions Fondées sur la Nature.
- Le reste à charge prévisionnel pour le SR3A devrait être de l'ordre de 941 500 € HT sur la durée de réalisation du PEP.

À l'issue de ce PEP, le PAPI travaux sera planifié sur la période 2025-2030.

Consulter, concerter les citoyens

5- pour la culture du risque



Le syndicat, dans le cadre d'un appel à projet « **Participation citoyenne** » de l'Agence de l'Eau RMC et du PAPI, a souhaité questionner les habitants de son territoire sur la place à donner aux Solutions Fondées sur la Nature dans des projets et chantiers de prévention des inondations.

50 citoyens, tirés au sort sur liste électorale durant l'été 2022 et représentatifs du territoire, après accord, ont participé à une opération de consultation citoyenne. Celle-ci a démarré le 26 novembre 2022 à Poncin. Après une phase d'apport de connaissances sur les cours d'eau et les milieux humides, les citoyens ont exprimé leurs vécus et émotions liés à des événements passés ou potentiels. Ils ont également commencé à réfléchir sur les solutions opérationnelles pour prévenir les inondations à différents endroits du bassin-versant selon des contextes particuliers.



[Une Solution Fondée sur la Nature ?](#)

Le dispositif, qui interroge aussi les critères d'acceptabilité sociale des projets, se poursuit jusqu'en juin 2023 et vise plus globalement à intégrer des citoyens dans le comité de pilotage du PAPI.

Assurer un service de proximité

répondre aux besoins des communes

Du SR3A vers la commune

1- les animateurs territoriaux

Depuis 2021, le Syndicat de la Rivière d'Ain et de ses Affluents a pleinement intégré l'animation territoriale dans son organigramme avec la désignation de deux postes d'**animateurs territoriaux**:

- Cyril Fréquelin, pour la partie nord du SR3A
- Samuel Monnet, pour la partie sud du SR3A

La création de ces missions s'inscrit pleinement dans la volonté de proximité retenue par les élus et constituant un axe majeur de la stratégie du syndicat. Ces deux animateurs territoriaux constituent la porte d'entrée au SR3A pour les collectivités, usagers, institutions, etc., qui souhaitent prendre contact avec le syndicat. Cela permet au SR3A d'avoir une meilleure connaissance des attentes locales ainsi que de diffuser localement les actions du syndicat.

L'animation territoriale permet également de jouer un rôle de **service public** auprès des collectivités:

- Déplacements sur le terrain pour appui - conseil technique;
- Aide à la rédaction de dossiers réglementaires par exemple pour la réalisation de travaux;
- Renseignements sur le contexte réglementaire, les droits et devoirs des propriétaires riverains;

Courant 2022, afin d'informer au plus près des territoires, 5 commissions géographiques ont réuni les élus, les représentants des usagers et des administrations pour présenter les études et travaux engagés dans les différents sous bassins-versants.



Cyril Fréquelin

Bassins-versants du Lange-Oignin, du Suran et des gorges de l'Ain



Samuel Monnet

Basse Vallée de l'Ain et ses affluents, bassins-versants de l'Albarine, rive droite du Rhône et ses affluents.

57
communes
rencontrées

12
conseils
délivrés

L'espace référent

Sur le site internet du SR3A, un espace dédié aux référents communaux. Accès par mot de passe à demander à votre animateur territorial.



De la commune vers le SR3A

2 - les référents communaux

Les référents communaux sont inscrits dans les statuts du SR3A, souhaité dès sa création pour garder le lien avec l'échelon communal et renforcé dans la stratégie 2021.

Le référent communal participe notamment au suivi du réseau « étiage » mis en place sur les cours d'eau du SR3A. Les observations sont bancarisées et permettent au syndicat de rendre compte aux services de l'État de la situation en période critique. Cela permet également d'alimenter l'observatoire du bassin-versant en cours de construction.

Le référent communal est un **ambassadeur SR3A au sein du conseil municipal** afin de diffuser des informations ainsi que les retours d'expériences des autres référents. Enfin, il est l'interlocuteur privilégié avec le maire pour tous les projets menés avec le SR3A. L'ensemble de ces référents est regroupé au sein d'un réseau et animé par les « animateurs territoriaux ».

142
référents
communaux

5
commissions
géographiques
locales

Aider les communes

3 - les interventions

À **Saint-Denis-en-Bugey**, courant avril 2022, le SR3A est intervenu en aval de la route 1075 pour réaliser un entretien permettant de redonner au ruisseau son gabarit initial et d'améliorer significativement les conditions d'écoulement. Conjointement, le service des routes du conseil départemental de l'Ain est intervenu pour assurer l'entretien sous la route.

Pour ces travaux dont le montant s'élève à 1 500 € HT, le SR3A a été appuyé par les services techniques de la mairie de Saint-Denis-en-Bugey qui ont réalisé le débroussaillage. Le ruisseau passant sur des parcelles privées, le SR3A a obtenu un arrêté préfectoral reconnaissant le caractère d'intérêt général de l'opération.

Lors des épisodes pluvieux intenses de 2021, la Cozance a débordé dans la traversée de **Douvres**, entraînant l'inondation de quelques habitations ainsi que la détérioration de la voirie communale. La commune a souhaité réaliser des travaux de rattrapage d'entretien en substitution de ce qui est normalement à la charge des riverains.

Fin avril 2022, le SR3A a pris en charge cette opération qui s'inscrit dans l'intérêt général. Un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau a également été réalisé et soumis aux services de l'État. Les travaux, réalisés par l'entreprise Brunet TP, ont été financés par le SR3A et ont coûté 7 200 € HT.



Assurer un service de proximité répondre aux besoins des communes



Instaurer une DIG

4- entretenir la ripisylve

Les cours d'eau et zones humides sont des milieux dynamiques, en perpétuelle évolution, soit par le développement et les cycles de la végétation, soit par la dynamique fluviale liée à la force de l'eau.

Sans un entretien de ces milieux, des dysfonctionnements peuvent apparaître et aggraver le risque d'inondation ou perturber leur fonctionnement.

Le devoir d'entretien incombe réglementairement au propriétaire riverain mais il est souvent délicat d'apporter une réponse cohérente à un enjeu global, en agissant à l'échelle de chaque propriété. En cela, la réglementation prévoit que la collectivité puisse agir en complémentarité des propriétaires riverains au titre de l'intérêt général.

Ainsi, le SR3A a élaboré une **Déclaration d'Intérêt Général (DIG)** qui a pour objectif de lui permettre :

- D'accéder aux propriétés privées riveraines des cours d'eau concernés.
- De légitimer l'intervention des collectivités publiques sur des propriétés privées avec des fonds publics.

Les actions visent à réduire les risques liés aux inondations sur les zones à enjeu (bâtiments, ouvrages d'art) dans le cadre de l'intérêt général, par des travaux d'entretien forestier adaptés et sélectifs sur les boisements en place et en reconstituant la ripisylve par plantations d'essences locales et adaptées, par gestion des embâcles et des atterrissements.

Les actions ne portent donc pas sur des intérêts privés qui restent de la responsabilité du propriétaire riverain.

La DIG fera l'objet d'une consultation publique en 2023.



Retirer

5- les embâcles

Le SR3A accompagne les communes pour l'entretien courant des ouvrages de franchissement des cours d'eau dès lors que ceux-ci revêtent un caractère d'intérêt général, comme les voiries publiques et notamment l'enlèvement de bois morts encastrés contre l'ouvrage et réduisant sa capacité hydraulique. L'accompagnement consiste en une délégation de maîtrise d'ouvrage de la collectivité gestionnaire au SR3A pour l'organisation et la mise en œuvre de l'opération d'enlèvement et en un partage des coûts d'intervention.

Communes sous convention en 2022 : Argis, Bettant, Izenave, Neuville-sur-Ain, Nivigne-et-Suran, Samognat, Vaux -en-Bugey, Villereversure

Agir, intervenir

animer les programmes

- Étude de faisabilité
- Diagnostic
- Études de danger
- Travaux terminés en 2022
- Travaux en cours en 2022



* Systèmes d'endiguement

» Agir, intervenir animer les programmes (suite)

Villereversure, 1- le Suran



Le SR3A a terminé début 2023 les travaux de restauration écologique du Suran avec la dernière étape de plantation de la ripisylve. Situé précisément entre la voie SNCF et le pont de Noblens, le chantier répondait à quatre objectifs :

1 - Améliorer la qualité du Suran

La création d'un lit emboîté améliore la qualité des habitats aquatiques, supports de vie pour de nombreuses espèces de faune et de flore. La ripisylve est régénérée par de nouvelles plantations d'espèces locales.

2 - Améliorer la continuité écologique

L'aménagement du seuil pré Gallet permet à nouveau la circulation des sédiments tout au long du Suran. Les poissons circulent plus facilement sur le secteur.

3 - Protéger les berges et les dessertes d'exploitation agricoles

Le confortement des berges maintient les accès nécessaires à l'activité agricole du territoire. La préservation des milieux aquatiques et les besoins des exploitations agricoles sont considérés. Des clôtures et des abreuvoirs sont aménagés.

4 - Offrir aux habitants un espace de balade

La rivière reprend toute sa place au cœur de Villereversure. Le Suran représente un atout dans le cadre de vie des Surannais et Surannaises.



1700 m

linéaires concernés
par les travaux

467 000 HT

de coûts de
travaux

de 8700

arbustes, boutures et
plants replantés avec une
centaine d'arbres et
cépées

Varambon,

2- l'Ain

La rivière d'Ain connaît depuis plusieurs décennies un déficit sédimentaire. S'il n'est pas possible de rétablir un équilibre sédimentaire optimal, des interventions localisées peuvent permettre de ralentir ce déficit.

Entre Varambon et Priay, là où la rivière manque le plus de cailloux, ce déficit sédimentaire est de l'ordre de 10000 m³ à 15000 m³ par an.

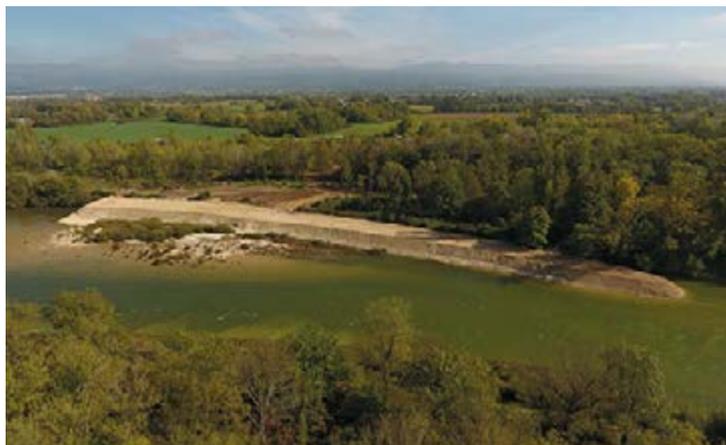
Avec cet objectif de ralentir les effets de ce déficit, le SR3A a réalisé en septembre – octobre 2022 un important chantier de réinjection sédimentaire puisque 15000 m³ de galets – graviers ont été réinjectés dans la rivière d'Ain (secteur de Varambon).

Pour cela, le SR3A a prélevé des matériaux situés dans un ancien bras de la rivière. En travaillant à proximité du site de réinjection, le SR3A a ainsi pu réduire fortement le coût carbone du chantier ainsi que les nuisances qui auraient été occasionnées par la circulation de camions sur les routes communales ou départementales.

La seconde tranche des travaux est prévue pour 2023 à la même période (fin août - début septembre).

176 030 HT

de coûts de
travaux en 2022



Saint-Maurice- de-Rémens,

3- l'Albarine

Courant octobre et comme chaque année, le SR3A est intervenu sur le pont de l'Albarine pour évacuer les galets déposés au droit du pont et réduire le risque de débordement. Le volume de matériaux à gérer était de l'ordre de 1500 m³. La grande majorité de ce volume a été exportée et réinjecté dans l'Ain (commune d'Ambronay) sur un secteur où la rivière manque de cailloux.

Une petite partie des matériaux a été traitée sur site, en régaland les matériaux sur la berge, en aval du pont.

Coût du chantier: 17 557 € HT.

Des travaux similaires ont été réalisés sur le pont du Buizin dans le centre d'Ambutrix pour évacuer les galets déposés au droit du pont et réduire le risque de débordement.



Préserver les habitats et les espèces

1- Natura 2000 Basse Vallée de l'Ain Confluence Ain-Rhône

À partir des données issues de la cartographie des habitats et des diagnostics pastoraux et îlones, le début d'année 2022 a été consacré à la rédaction du **DOC**ument d'**OB**jectifs sur la partie « données biotiques ». Cette partie

concerne les habitats et espèces d'intérêt communautaire ainsi que l'ensemble de la biodiversité patrimoniale du site Natura 2000.

Dans la suite, un travail sur la **hiérarchisation des enjeux** de conservation a été réalisé. Celle-ci s'est basée sur trois critères :

- La sensibilité du patrimoine naturel,
- La représentativité du site Natura 2000 pour ce patrimoine naturel,
- Le rôle fonctionnel du site.

La fin d'année 2022 fut dédiée à la rédaction de propositions de mesures de gestion en

faveur des habitats et espèces d'intérêt communautaire, discutées avec les acteurs en 2023. Parallèlement, la reprise du **pastoralisme** fut lancée avec la venue de moutons sur les pelouses sèches de Blyes et des carronnières.

Le SR3A a maintenu son implication sur la gestion de la **fréquentation estivale** en partenariat avec les services de l'État. L'accent a été mis sur la pratique des sports aquatiques ainsi que sur la communication avec des panneaux d'informations.



74

espèces animales
et 80 plantes
inventoriées

11

années de
crapauduc à
Thézillieu

2- Place à la biodiversité

Une cartographie de la « trame turquoise » en 2019-2020 localisait les zones à enjeux pour les espèces liées à l'eau et les connexions entre ces secteurs. Après cette phase d'étude, le SR3A a répondu en 2022 à l'**appel à projet « Eau et Biodiversité »** de l'Agence de l'eau, avec un panel d'actions diversifiées :

- Appui aux collectivités dans l'élaboration de leurs documents de planification et projets d'aménagement : valorisation de la cartographie de la trame turquoise ;
- Actions pour la conservation des amphibiens ;
- Appui technique aux Marathons de la Biodiversité porté par la CCPA et GBA : mise à disposition d'un outil cartographique partagé et propositions de secteurs prioritaires ;
- Système de subvention aux particuliers

pour la création ou la restauration de mares ;

- Conception de projets de diversification des milieux sur les bassins de rétention des crues de Maillat et de Geilles.

Fin 2022, un travail sur la « **stratégie biodiversité** » du syndicat a été mené :

- Présentation aux élus de l'ensemble des actions du SR3A qui concernent la « biodiversité » ;
- Hiérarchisation de 3 priorités : implication des élus et investissement dans la planification territoriale ; exigence de qualité dans l'action du SR3A via la systématisation des inventaires et le maintien des niveaux d'ambition et de réalisation ; pilotage et évaluation via un tableau de suivi.

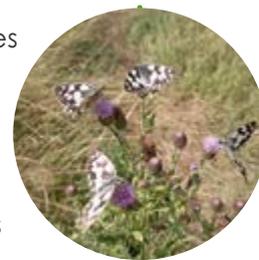


3- les projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC)

Le SR3A s'investit dans l'accompagnement de la transition agroécologique en tant qu'animateur environnemental sur les trois PAEC qui couvrent majoritairement le territoire :

- Basse Vallée de l'Ain, PAEC porté par la Chambre d'Agriculture de l'Ain
- Massif du Bugey, PAEC porté par la Communauté de Communes Bugey Sud
- Bresse - Revermont, PAEC porté par Grand Bourg Agglomération

Aux côtés de la Chambre d'Agriculture, qui anime le volet agricole, et d'autres partenaires environnementaux, il permet aux agriculteurs de mettre en œuvre des **pratiques vertueuses** sur une durée de 5 ans. Les aides financières, provenant à 75 % de l'Union Européennes (FEADER) et à 25 % de l'État, compensent le manque à gagner potentiel. Les deux objectifs majeurs communs aux PAEC sont le maintien de la diversité floristique des prairies permanentes, qu'elles soient pâturées et/ou fauchées, et le maintien de l'ouverture des milieux, notamment sur les pelouses sèches.



4- les milieux humides

800

milieux humides sur
80 km²

De la petite mare forestière aux larges méandres de la Rivière d'Ain, les milieux humides sont le support des services écosystémiques :

- 60 %, de réseaux hydrographiques, font l'objet de démarches EBF ou Natura 2000.
- 40 % sont des marais, tourbières, prairies humides, mares.

Ainsi, le SR3A intervient sur 30 sites dont la Léchère d'Amberieu-en-Bugey, la tourbière de Coiron ou le marais de Ceigne, etc.

150000 € HT ont été investis en 2022 sur ces milieux.



Surveiller les cours d'eau

4- la cellule d'alerte

La cellule d'alerte de la basse rivière d'Ain s'active chaque année. L'été 2022 a été marqué par une forte sécheresse et plusieurs périodes de canicule. Les principaux éléments de bilan sont :

- Aucune précipitation pendant un mois et demi et les mois de mai et juillet 2022 les plus secs jamais enregistrés,
- Des conditions écologiques de la rivière d'Ain dégradées sur toute la période.

Dès le mois de mai, un fort manque de précipitations a contraint EDF à passer la rivière au débit réservé.

Les seuils de vigilance et d'alerte au niveau de la température et de l'amplitude nyctémérale en oxygène dissous ont été franchis à de nombreuses reprises cet été. La température de l'eau est restée au-dessus du seuil de vigilance piscicole (20 °C) dès juin. Une couverture algale importante s'est maintenue toute la saison.

En conséquence, malgré une cote de Vouglans basse cette année dès le début de saison et les conditions difficiles, **9 lâchers d'eau** ont tout de même été effectués. Ceux-ci ont été décidés lors de **17 réunions** de la cellule d'alerte. Les lâchers d'eau bien positionnés ont permis à la rivière d'Ain de ne pas connaître une mortalité piscicole massive.

Partager la ressource

5- Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau

Le SR3A est animateur du Plan de Gestion de la Ressource en Eau de la basse vallée de l'Ain. 21 actions y sont inscrites concourant à la préservation quantitative de nos ressources en eau. L'ensemble des actions et les économies qu'elles génèrent sont suivies par un comité de pilotage. En 2022, des actions ont été réalisées par le monde agricole, les entreprises et les collectivités afin d'améliorer les rendements de réseaux, réutiliser les

eaux de process, limiter les volumes prélevés dans les eaux souterraines. Un bilan à mi-parcours a débuté, et doit se poursuivre sur 2023. La **sensibilisation auprès des particuliers** a été reconduite, en partenariat avec la Communauté de Communes Plaine de l'Ain, dans le cadre de son plan Climat-Air-Énergie territorial, et l'association La Corde Alliée. Ainsi, de nouveaux kits d'économie d'eau ont été distribués et installés chez des particuliers, en même temps qu'une sensibilisation sur les gestes économes du quotidien.



60

foyers
accompagnés

180

personnes
sensibilisées

2 205

m³/an d'eau
économisés

Planifier les politiques de gestion

6 - Le SAGE Basse Vallée de l'Ain

Le **Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)** de la Basse Vallée de l'Ain concerne 40 communes. Révisé en 2014, il fixe les priorités pour atteindre les objectifs de préservation de la ressource.



 **Plaquette du SAGE**

En 2022, 2 projets principaux ont été amorcés :

- L'élaboration du **tableau de bord du SAGE** qui sera finalisé en 2023 : c'est un outil de pilotage qui permet à la CLE d'évaluer la mise en œuvre du SAGE au regard des objectifs fixés. Ce tableau de bord est une première pour le SAGE basse vallée de l'Ain. Établi sur la période 2014-2022, il compte 32 indicateurs de suivi des actions liées aux différents enjeux identifiés par le SAGE.
- L'analyse technique préalable à l'**extension du périmètre du SAGE** : elle s'inscrit dans la continuité de la nouvelle stratégie 2021-2026 du SR3A, et la volonté d'une échelle de travail commune entre le SR3A et la CLE afin d'avoir

une vision plus globale du milieu concerné et de ses problématiques environnementales et socio-économiques. Il s'agit également de renforcer les discussions amont-aval, de créer un cadre d'actions commun au territoire, afin de rassembler les acteurs et de faciliter les discussions. La portée juridique du SAGE semble aussi en faire un outil propice pour assurer un développement durable du territoire et une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques.

Le SAGE peut enfin constituer un outil précieux dans le cadre de la mise en place du programme d'actions issu de l'**étude prospective** d'adaptation au changement climatique portée par le SR3A.

Enfin, la CLE est sollicitée pour rendre des avis sur les plans, programmes et projets du territoire qui concernent la ressource en eau. Depuis 2022, les avis rendus par la CLE sont accessibles sur le site internet du SR3A. En 2022, la CLE a rendu 11 avis (PLU, SCOT, ICPE, travaux en rivière, ...).

Accompagner les acteurs

sensibiliser les citoyens

Des outils

1- communiquer

La communication est au cœur de la stratégie du SR3A et est un outil support incontournable pour valoriser les études et les actions de la structure. L'année 2022 marque la **mise en œuvre opérationnelle du plan de communication défini en 2020**. Plusieurs supports ont été développés :

- Deux plaquettes ont été élaborées afin de présenter les démarches SAGE et Natura 2000 aux collectivités, partenaires et aux acteurs locaux concernés.
- Un guide pratique « **Entretien son cours d'eau et les berges** » a été mis en ligne et est diffusé en version papier à chaque occasion. Il est à usage des riverains pour mieux comprendre ses droits et ses devoirs et contribuer à l'amélioration du fonctionnement de nos cours d'eau.
- Trois éditions du **Kit de communication** ont été constituées pour les collectivités, en mars, juin et octobre 2023. Sont diffusés dans ce kit des articles clés en main rédigés par le syndicat pour le public spécifique des citoyens. Les communautés de communes et les communes sont invitées à piocher dans ce kit les articles pertinents à leur périmètre et à leur contexte local pour leurs propres supports de communication et notamment les bulletins municipaux ;
- L'arborescence du site internet a été revue et enrichie de nouveaux contenus pour chaque mission du SR3A.
- La page Facebook du SR3A comptait 950 abonnés au 31 décembre. Le SR3A est également présent sur Instagram pour valoriser le territoire en images, et la présence sur le réseau LinkedIn a été développée afin de toucher un public plus proche des problématiques métiers.
- Le SR3A alimente les médias locaux de la presse quotidienne et régionale, radio, magazine, sous forme de communiqués de presse, interviews, etc. En 2022, 16 articles de presse ont été repérés.



Des animations

2- sensibiliser

Le SR3A propose aux écoles et collèges une offre pédagogique. Ce dispositif constitue une ressource complémentaire aux projets éducatifs que peuvent mener les enseignants. Sur l'année scolaire 2021-2022, **1 222 élèves** répartis sur tout le territoire ont bénéficié des interventions.

En parallèle et dans le cadre de la JMZH, une animation pour l'école de Thézillieu a eu lieu sur le crapauduc qui protège les amphibiens lors de leur migration printanière.

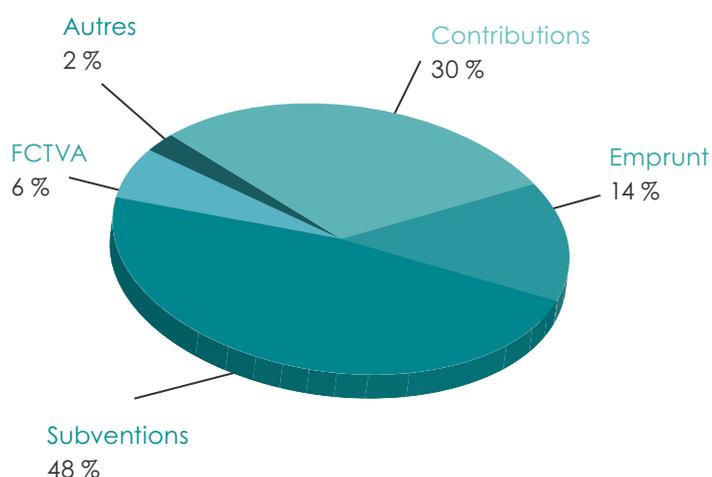
Par ailleurs, le SR3A a organisé ou coorganisé **7 sorties terrains et balades contées** pour permettre aux habitants de découvrir les milieux aquatiques, rivières et zones humides, et la biodiversité qu'ils abritent : castor, amphibiens, libellules.

Enfin, le SR3A a participé à la **Fête de la science** à Oyonnax. Un stand avec des animations sur le thème des économies d'eau a été monté et a également permis de sensibiliser le public à cette thématique.

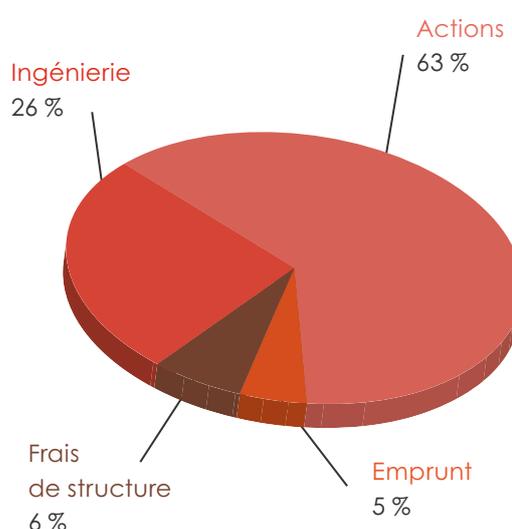
Financer les programmes *bilan comptable*

Le budget 2022 réalisé par le SR3A est de près de 3 millions d'euros.
Ces dépenses se répartissent en fonctionnement pour 1,15 M€ et en investissement pour 1,85 M€.

Recettes 2022



Dépenses 2022



Concernant les dépenses, 63 % sont affectées aux actions, 26 % à l'ingénierie, l'animation et la gestion nécessaires à la mise en œuvre des actions, 6 % aux frais de structures et 5 % au remboursement de l'emprunt.

95 % des dépenses liées à des actions sont liées à la mise en œuvre de **la compétence GEMAPI**.

Les recettes sont basées à 30 % sur les contributions des membres, 48 % sur les subventions, 6 % sur le Fonds de Compensation de la TVA (sur les actions de 2020), 14 % sur un emprunt, et 2 % sur d'autres recettes.

Les chiffres présentés sont issus du compte administratif 2022 validé par le comité syndical du 21 mars 2023, et correspondent aux opérations budgétaires réalisées dans l'année.

Un soutien financier fort

- L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse;
- Le département de l'Ain;
- L'État;
- Les fonds européens (FEADER);
- La Région Bourgogne Franche Comté

Continuer sur sa lancée

perspectives 2023

L'activité du SR3A se poursuit et se développe en 2023, un aperçu des priorités de cette année et des actions programmées :

- Obtenir les régularisations sur les systèmes d'endiguement gérés par le SR3A
- Mener les études hydrauliques sur les zones à enjeux d'inondation
- Mobiliser autour de la démarche prospective et adaptation au changement climatique : Ain Aval 2050
- Avancer dans la définition des espaces de bon fonctionnement de l'Albarine
- Réaliser la seconde tranche de travaux de recharge sédimentaire de la rivière d'Ain
- Restaurer la Jarine dans son marais
- Poursuivre les définitions des projets de restauration de l'Anconnans, l'Oignin et le Suran
- Restaurer le Coiselet, la confluence de l'Oiselon.
- Poursuivre le plan de gestion du marais de Heyriat
- Diagnostiquer les besoins de gestion de l'Espace Naturel Sensible Haute rivière d'Ain
- Favoriser la biodiversité sur une zone industrielle du haut Bugey
- Animer les volets environnementaux des projets Agro-environnementaux climatiques
- Poursuivre l'opération de concertation citoyenne
- Organiser un concours photo.
- Permettre à plus de 1000 élèves de bénéficier d'interventions scolaires.
- Etc.

Glossaire

PGRE: Plan de gestion de la ressource en eau

EBF: Espace de bon fonctionnement

SDAGE: Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

SAGE: Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

CLE: Commission Locale de l'Eau

PAPI: Programme d'Actions de Prévention des Inondations

PEP: Programme d'Études Préalables

AEP: Alimentation en Eau Potable

AERMC: Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

HIC: Habitats d'Intérêts Communautaires

DOCOB: DOcument d'OBjectifs

SEMA: Société Économique Montagnarde de l'Ain

PLU: Plan Local d'Urbanisme

SCOT: Schéma de COhérence Territorial

JMZH: Journée Mondiale des Zones Humides

SR3A
SYNDICAT DE LA RIVIÈRE D'AIN AVAL ET DE SES AFFLUENTS

au service de



15, rue Marcel Paul
01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY
04 74 37 42 80
contact@ain-aval.fr

www.ain-aval.fr

